



146216 - La sagesse dans la création des anges et la différence entre la guidance par l'assistance et celle par l'orientation

question

Quelle est la sagesse qui sous-tend la création des anges ? Ont-ils été créés rien que pour se réjouir de leur création ou pour les tester et les soumettre à un examen rigoureux ? Quand Allah a créé le Diable, connaissait-Il son futur sur terre et sa fin ? Allah ne pouvait-Il pas créer le Diable droit comme Il l'aurait voulu ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement :

La foi d'un musulman n'est pas établie tant qu'il n'affirme pas pour son Seigneur, le Très-Haut, les Noms, les Attributs et les actes qu'Il a confirmés pour Lui-même, ainsi que ce que Son Messager (Bénédictio et salut d'Allah soient sur lui) lui a confirmé.

La sagesse figure parmi les Attributs d'Allah, le Très-Haut, d'où Son nom *Al-Hakim* (Le Sage). Ainsi, toute créature qu'Allah, le Très-Haut, a créée l'a été avec Sagesse. Il n'a pas établi une législation sans sagesse. Cependant la raison humaine ne peut pas toujours comprendre ces sagesse. Allah le Très-Haut peut en révéler certaines à Ses serviteurs et leur en cacher d'autres, comme une épreuve pour eux, et pour tester leur servitude ainsi que leur soumission à leur Seigneur.

Deuxièmement :

Allah, le Très-Haut, a décrété de créer les anges privés du désir de désobéissance, mais avec une ambition entièrement tournée vers l'obéissance au Seigneur de l'univers. Ils ne subissent ici-bas ni test, ni épreuve, et n'auront dans l'au-delà, ni examen de compte ni récompense.



L'imam Ibn Al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Certes, Allah le Transcendant a créé Ses créatures par étapes. Il a créé les anges dotés de raison mais privés de désir et de toute nature incompatible avec leur essence lumineuse exempte de tout caractère répréhensible. Il a créé les animaux dotés de désir mais privés de raison, et Il a créé les djinns et les humains dotés de raison et de désir et des natures différentes menant à des comportements variés selon leurs substances, leurs formes et leurs structures. Ce sont eux les gens de l'épreuve et du test, et ce sont eux qui sont exposés à la récompense et au châtement.

Si Allah, le Très-Haut, l'avait voulu, Il aurait donné à toutes Ses créatures une seule et même nature sans distinction entre elles. Mais cela relève de Sa pure Sagesse, des exigences de Sa Seigneurie et des implications de Sa Divinité. » Voir *Tariq Al-Hidjrataïne*, p. 203.

Troisièmement :

Les nobles anges sont des créatures parmi les créatures d'Allah, le Très-Haut, des serviteurs honorés, qui ne désobéissent pas à Allah dans ce qu'Il leur ordonne, et qui font ce qu'on leur commande. Leur Seigneur, le Très-Haut, les charge de ce qu'Il veut. Et lorsqu'on connaît ces fonctions et ces œuvres que cette noble création accomplit, on parvient à saisir la sagesse derrière leur création. Les actes et fonctions se résument globalement en trois catégories :

La première : c'est l'adoration d'Allah le Très-Haut, Sa glorification, Sa sanctification et Sa magnification. Sous ce rapport, Allah, le Très-Haut, dit : « Ils exaltent Sa Gloire nuit et jour et ne s'interrompent point. » (Coran : 21/20) et Il dit, rapportant les paroles des nobles anges : « Et nous sommes certes, les rangés en rangs et c'est nous certes, qui célébrons la gloire [d'Allah]. » (Coran : 37/165-166).

D'après Abou Dharr (Qu'Allah soit satisfait de lui) le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Certes, je vois ce que vous ne voyez pas, et j'entends ce que vous n'entendez pas. Le ciel a gémi, et il a bien le droit de gémir : il n'y a pas un espace de quatre doigts sans qu'un ange n'y ait posé son front, en prosternation pour Allah. » (Rapporté par At-Tirmidhi (2312) et par Ibn Madja (4190) et jugé bon par Al-Albani dans *Sahih At-Tirmidhi*).



La deuxième : Se charger des affaires des créatures et du royaume d'Allah, le Très-Haut, avec la permission de leur Seigneur et selon Ses ordres.

Parmi les anges, il y en a huit qui sont chargés de porter le Trône, d'autres de la transmission de la Révélation, d'autres sont les gardiens du Paradis, d'autres les gardiens de l'Enfer, d'autres sont chargés des subsistances, et ainsi de suite dans une série de tâches grandioses confiées par le Seigneur.

La troisième : c'est se charger des affaires des humains par la permission de leur Seigneur, et selon Ses ordres.

Certains anges sont chargés de protéger les êtres humains, d'autres enregistrent leurs actes, d'autres sont chargés de reprendre les âmes, d'autres d'interroger le mort dans sa tombe, d'autres sollicitent le pardon pour les croyants, et ainsi de suite dans une série de tâches grandioses en rapport avec les humains.

Pour plus de détails à ce sujet, vous pouvez vous référer au livre intitulé '*Aalam Al-Malaïka Al-Abrar*' par le Docteur Cheikh Omar Souleïmane Al-Achqar (Puisse Allah le garder) qui est un ouvrage de référence très complet.

Voir la réponse à la question N° [14610](#).

Quatrièmement :

S'agissant de votre question "Quand Allah a créé le diable connaissait-Il sa fin et son avenir sur terre", sachez — d'abord — que la foi d'un serviteur n'est valide que s'il croit qu'Allah sait ce qui s'est passé, ce qui se passera, et ce qui n'a pas eu lieu — comment cela aurait été s'il avait existé. Celui qui en doute est un mécréant envers Allah l'Incommensurable.

N'avez-vous pas lu la parole d'Allah le Très-Haut : « [Par le] Connaisseur de l'Inconnaissable. Rien ne Lui échappe, fût-ce le poids d'un atome dans les cieux ou sur la terre, et rien n'existe de plus petit ou de plus grand qui ne soit inscrit dans un Livre explicite. » (Coran : 34/3) et Sa parole : « ... afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose de



[Son] savoir. » (Coran : 65/12) et Sa parole : « Ne vois-tu pas qu'Allah sait ce qui est dans les cieux et sur la terre ? » (Coran : 58/7) et Sa parole : « C'est Lui le Premier et le Dernier, l'Apparent et l'Inapparent et Il est Omniscient. » (Coran : 57/3).

Où en êtes-vous de ces versets, parmi des centaines d'autres semblables, et des centaines de hadiths ?!

Cinquièmement :

Quant à vos propos : « Allah n'aurait-Il pas pu créer le diable conformément à la guidance qu'Il voulait pour lui ? », cela est aussi étrange de votre part. Si vous êtes musulman, comment pouvez-vous croire en un Maître incapable ? Et comment avez-vous donc cru en un Seigneur qui a créé les anges comme des serviteurs obéissants, accomplissant ce qu'Allah, le Très-Haut, voulait d'eux ?

Nous vous avons indiqué dès le début de notre réponse en quoi la création du diable et d'Adam diffère de la création des anges. C'est plutôt une preuve, ô auteur de la question, de la Puissance parfaite d'Allah et de la grandeur de Son royaume : Il a créé une catégorie de créatures qui ne Lui désobéissent pas, ne serait-ce que le temps d'un clin d'œil et Lui obéissent éternellement (les anges) ; Il a créé une catégorie qui ne Lui obéit jamais, mais Lui est rebelle et mécréante (les démons) ; et Il a créé une catégorie qui réunit les deux aspects : la foi et la mécréance, l'obéissance et la désobéissance (les êtres humains). Tous sont des créatures d'Allah. S'Il l'avait voulu, ils seraient tous identiques, créés de la même manière et ayant la même foi. Mais Sa Sagesse et Sa Puissance ont déterminé ce qu'Il a fait. Il est digne de louange pour tous Ses actes, toutes Ses paroles et toutes Ses créatures : « Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte [de leurs actes]. » (Coran : 21/23)

Cheikh Al-Islam, Ibn Taïmiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Gloire à Lui, Il est le Créateur de toute chose, son Seigneur et son Maître Absolu. Il y a, dans tout ce qu'Il a créé, une sagesse parfaite, un bienfait abondant, ainsi qu'une miséricorde générale et particulière. Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, tandis qu'ils seront interrogés ; non pas en raison de Sa seule Puissance et de Sa domination, mais plutôt en raison de la perfection de Son Savoir, de Sa



Puissance, de Sa Miséricorde et de Sa Sagesse. » Extrait de *Madjmou' Al-Fatawa* (8/79).

Sixièmement :

Sachez que tout égaré qui s'est détourné du droit chemin avait pourtant reçu une guidance. Mais c'est lui qui l'a rejetée et s'est détourné par orgueil. La guidance de l'indication et de l'orientation leur est bien parvenue, et Allah, le Très-Haut, a ainsi établi Sa preuve contre eux. Mais ils ont refusé de s'y soumettre, d'où leur égarement. Sa guidance et Ses enseignements ont été transmis aux créatures en guise de preuve comme Il l'a dit : « Dis : « L'argument décisif appartient à Allah. S'Il avait voulu certainement Il vous aurait tous guidés [sur le droit chemin]. » (Coran : 6/149)

L'imam Ibn Al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Le Transcendant nous a informés que la preuve irréfutable qu'Il a contre eux repose sur Ses Messagers et Ses Livres, en leur clarifiant ce qui leur est utile ou nuisible, et sur la capacité qu'Il leur a donnée de croire à travers la connaissance de Ses ordres et de Ses interdits. Il leur a également accordé l'ouïe, la vue et la raison. Par conséquent, Son argument suprême s'est fermement établi contre eux, tandis que leur faux argument contre Lui — fondé sur Sa volonté et Son décret — s'est effondré.

Ensuite, Il a réaffirmé la plénitude de la preuve par Sa parole : {S'Il avait voulu, Il vous aurait tous guidés}. En effet, cela implique qu'Il est le seul à Se réserver la Souveraineté, la Royauté et la Gouvernance de Ses créatures, et qu'il n'y a point de Seigneur en dehors de Lui, ni de divinité digne d'adoration autre que Lui. Comment peuvent-ils donc associer une autre divinité à Son adoration ?

L'affirmation du décret divin (*Al-Qadar*) et de la volonté absolue fait donc partie de la complétude de Son argument suprême contre eux, démontrant que toute chose appartient à Allah, le Très-Haut, et que tout ce qui est en dehors d'Allah est caduc. Ainsi, le décret, la prédestination et la volonté contraignante comptent parmi les plus grandes preuves du Tawhid (l'unicité divine). Pourtant, les injustes et les dénégateurs en ont fait un prétexte pour justifier leur polythéisme. Néanmoins, c'est l'argument d'Allah qui est suprême et qui l'emporte, tandis que leur argument est vain. Et Allah est le garant de l'assistance. » Extrait de *Chifaa Al-'Alil*, p. 35



Nous vous recommandons, ô auteur de la question, de rechercher le savoir religieux et d'apprendre ce qui vous est utile dans votre religion et vous rapproche de votre Seigneur, le Puissant et le Majestueux.

Consacrez votre temps à mémoriser le Coran, multipliez la lecture des hadiths du Prophète Mohammed (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui), et lisez les biographies des pieux prédécesseurs (Salafs) et des oulémas. Vous y verrez, s'il plait à Allah, un grand bien. Les heures de la vie sont trop précieuses pour être gaspillées inutilement. La vie est courte, alors il ne faut pas la gaspiller en faisant ce qui pourrait nous porter préjudice le Jour où nous rencontrerons notre Seigneur le Très-Haut.

Le plus grand conseil que nous vous donnons, en plus de tout cela, est de recourir fréquemment à l'évocation (*Dhikr*) d'Allah, le Très-Haut, de nuit comme de jour, et de vous efforcer de Lui obéir. Le diable est un tentateur furtif (*Waswas Khannas*) ; lorsque vous évoquez Allah, le Très-Haut, il bat en retraite et s'affaiblit face à vous. Mais dès que vous oubliez l'évocation d'Allah, le Très-Haut, il surgit devant vous et vous submerge de doutes et de mauvaises pensées.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.